

**UNCTAD Multiyear Expert Meeting on Transport,
Trade Logistics and Trade Facilitation**

21-23 November 2018, Geneva

**“Sustainable freight transport in support
of the 2030 Agenda for Sustainable
Development”**

***Note technique pour les experts de
l’union des Comores***

Présentation des Comores

This expert paper serves as background and reading material. It is reproduced by the UNCTAD secretariat in the form and language in which it has been received.

The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of the UNCTAD.

REUNION DES EXPERTS PLURIANNUELLE SUR LES TRANSPORTS,
LA LOGISTIQUES COMMERCIALES ET FACILITATION DU
COMMERCE DU 21 AU 23 NOVEMBRE 2018 A GENEVE

NOTE TECHNIQUE POUR LES EXPRTS DE L'UNION DES COMORES

I. Présentation des Comores :

a. Situation géographique :

Les Comores forment un petit archipel comprenant quatre îles : Mayotte (Maore), Anjouan (Ndzouani), Mohéli (Mwali) et la Grande Comore (NGazidja).L'archipel est situé à 400 km au nord-ouest de l'île de Madagascar et à 300 km des côtes africaines, à l'entrée du canal de Mozambique. Situé à l'entrée Nord du canal de Mozambique entre l'Afrique et Madagascar, l'archipel se positionne entre le 11°20' et le 13°04' de latitude Sud et entre le 43°11' et le 45°19 de longitude Est. Les quatre îles, sont toutes situées entre 30 à 40 km les unes des autres.

b. Economie :

L'année de 2017, l'activité économique s'est mieux comportée avec une amélioration des indicateurs macroéconomiques. En effet, les chiffres du quatrième trimestre 2017, ne font que consolider la dynamique déjà observée au cours des trois premiers trimestres de l'année.Les échanges commerciaux sont accrus de 56,2% par rapport à l'année 2016, tirés par une hausse à la fois des importations et des exportations de biens.En revanche, au niveau de l'activité bancaire, le total des bilans consolidés des Etablissements de Crédit s'est contracté de 2% pour s'établir à 121,7 milliards à fin décembre 2017 contre 123,8 milliards trois mois auparavant.

Cette situation résulte d'une baisse enregistrée au niveau des crédits et d'un ralentissement au niveau des dépôts au cours de ce trimestre. Les envois de fonds via les sociétés de transfert d'argent et les opérations de change manuel enregistrés par les BEF sont en hausse de 8,7%, s'établissant à 13,5 milliards FC au quatrième trimestre 2017 contre 12,4 milliards au même trimestre de l'année 2016. Sur toute l'année, ils ont enregistré une hausse de 12,5% et s'établissent à 58,3 milliards en 2017 contre 51,8 milliards en 2016, en lien avec le volume important des arrivées de la diaspora enregistré au troisième trimestre de l'année 2017, correspondant aux vacances d'été en France, amplifié par la baisse des coûts du transport aérien rendu possible par l'arrivée d'une nouvelle compagnie aérienne, en l'occurrence Ethiopian Airlines. L'augmentation de la masse monétaire observée au cours du troisième trimestre s'est poursuivie durant le dernier trimestre 2017. En effet, l'évolution de ses contreparties est marquée par une consolidation du crédit intérieur mais surtout par une augmentation des avoirs extérieurs nets qui ont entraîné une progression trimestrielle de la masse monétaire de l'ordre de 2,4%. Toutefois, en glissement annuel, la masse monétaire n'a enregistré qu'une hausse de 1,8% seulement.

c. Commerce extérieur des biens et des services :

Au quatrième trimestre 2017, les comptes extérieurs ont été marqués par une hausse des échanges extérieurs (+59,7%) par rapport au troisième trimestre 2017, en liaison avec les progressions simultanées des importations et des exportations de biens. Le dynamisme des exportations enregistré à la fin de l'année 2016 s'est consolidé au dernier trimestre 2017 enregistrant une amélioration de la couverture des importations par les exportations, cependant, insuffisante pour compenser la hausse naturelle des importations. Cette situation s'est traduite par un déficit commercial de 21 milliards contre 19,5 milliards au trois mois avant, après 12,8 milliards au dernier trimestre 2016.

Les exportations des biens sont fortement liées à la production cyclique des produits de rente (girofle, vanille, ylang-ylang) et à l'évolution des cours internationaux. Au quatrième trimestre 2017, elles ont rapporté 8,5 milliards de recettes d'exportations contre 7,9 milliards la même période de 2016.

Le Girofle a continué d'enregistrer de bonnes performances au quatrième trimestre 2017. Les exportations de ce produit se sont établies à 5,7 milliards, tirées par la demande croissante de l'Inde totalisant 63,2% des exportations. Un retournement des prix à la hausse a été aussi enregistré pour ce trimestre 2017, avoisinant en moyenne, 2840FC le Kilogramme.

La vanille a enregistré une amélioration sensible de ses recettes trimestrielles pour s'établir à 2,2 milliards contre seulement 0,15 milliard le trimestre précédent, après 0,9 milliard une année auparavant. Cette progression est tirée de l'amélioration du volume exporté, conjuguée d'une amélioration des prix à l'exportation. Ces derniers sont passés en moyenne de 104000 FC à 183 877 FC le kilogramme.

Les essences d'ylang-ylang, 3^{ème} produit de rente, ont rapporté 0,5 milliard au quatrième trimestre contre 0,4 milliard au troisième, en raison de la hausse des prix à l'exportation de ce produit.

Les autres produits, essentiellement constitués des produits usés sont rapportés 0,2 milliard au quatrième trimestre 2017 contre 0,4 milliard le trimestre précédent, soit un repli de 59,5%. En effet, ces produits composés essentiellement des équipements informatiques, ménagers et des batteries, sont envoyés dans des pays comme l'Inde, Madagascar et Emirats Arabes Unis pour recyclage.

Par zone géographique, la structure des exportations est restée inchangée par rapport à celle de l'année 2016. En effet, le marché asiatique a capté plus de 59,6% des exportations enregistrées au cours du quatrième trimestre 2017, constituées essentiellement du girofle (99,1%). Sur ce marché, l'Inde reste le leader avec une part de marché de 42,3%.

Avec une valeur exportée de 2,2 milliards, le marché européen s'est positionné au 2^e rang, totalisant une part de 26,2% au dernier trimestre 2017. La France en demeure le premier client. Elle capte 52% des exportations à destination de l'Union Européenne. Ces exportations sont surtout constituées de la vanille et des essences d'Ylang -Ylang.

Les exportations à destination des pays d'Afrique et du COMESA en particulier se sont consolidées entre les deux derniers trimestres de 2017 à 0,3 milliard.

La valeur CAF des importations des biens s'est établie à 35,2 milliards au dernier trimestre 2017 contre 25,8 milliards un trimestre avant, soit une hausse de 9,3 milliards en variation trimestrielle, en liaison avec les hausses parallèles de ses composantes. En comparaison avec la même période de l'année 2016, ces importations sont en hausse de 43,2%.

La hausse des importations des produits alimentaires passant de 10 milliards en septembre 2017 à près de 13 milliards un trimestre après, est principalement observée au niveau des produits céréaliers, en particulier le Riz et les produits carnés, en liaison avec l'augmentation des besoins relatives aux préparatifs des mariages pendant les vacances.

Concernant, les importations de produits énergétiques, elles se sont élevées à 5,3 milliards ce trimestre, en légère hausse par rapport au troisième trimestre 2017 (+1,9%). Toutefois, en glissement annuel, ces importations sont en forte hausse (+71,2%), tirée par la forte consommation du gazole.

Les importations des biens intermédiaires sont également inscrites en hausse, de 26,7% en variation trimestrielle et de 13,3% en glissement annuel, en liaison avec la hausse des importations du ciment et du fer.

Les biens d'équipements sont aussi en hausse par rapport au trimestre précédent. Ils se sont établis à 9,8 milliards en décembre contre 5,1 milliards en septembre 2017. Cette forte augmentation concerne les importations des véhicules, les meubles et les biens électroménagers. En glissement annuel, elles sont en hausse de 98,5%.

Par zone géographique, avec une valeur importée de 9,6 augmente au quatrième trimestre 2017, les Emirats Arabes Unis, sont restées les premiers fournisseurs des Comores, grâce à la forte demande des produits pétroliers.

La France occupe le 2^{ème} rang des fournisseurs avec 4,9 milliards d'importations au dernier trimestre 2017, soit 14,1% du total des importations.

L'Inde et la Chine se positionnent respectivement au 3^{ème} et 4^{ème} rang des fournisseurs des Comores avec chacun dans l'ordre 9,9% et 7,5% des importations totales du quatrième trimestre. Au niveau des pays de la sous-région, les importations en provenance des pays du COMESA sont restées quasi-stables entre les deux derniers trimestres.

II. Présentation de l'Autorité Portuaire des Comores (APC) :

a. Historique :

Créée en 2001, l'Autorité Portuaire des Comores APC continue à œuvrer infailliblement pour rendre très efficace les ports implantés en Union des Comores et assurer la sécurité des navires, des personnes et des marchandises.

b. Missions :

L'autorité portuaire des Comores assure la mission de :

- gestion des infrastructures portuaires,
- contrôle de la sécurité des navires,
- suivi de concession (activité de manutention MORONI TERMINAL)
- coordonner les actions des différents intervenants du port

L'APC entreprendra toutes les opérations commerciales, industrielles, immobilières et financières se rattachant à son objet et de nature à favoriser le développement des activités portuaires, de tout acte relatif à la gestion du domaine portuaire et sous réserve de disposition des programmes de l'investissement avec les dispositions de financement.

L'accomplissement des missions statutaires de l'APC est l'ensemble des compétences des droits publics à l'administration des ports y compris les compétences de la police du domaine portuaire.

c. Structure :

L'organisation fonctionnelle de l'APC comprend différents départements reliés entre eux par des mécanismes administratifs et techniques .les départements sont les suivants :

- Département administratif
- Département capitainerie ;
- Département comptabilité ;
- Département de la logistique et de transport maritime.

Il existe deux ports régionaux à savoir le port de Mutasmudu à Anjouan et le port de Mohéli.

III. APC et la facilitation du commerce :

Les terminaux portuaires ont traditionnellement été conçus avec des quais de 300 ou 360 mètres de long, et à l'heure actuelle les dimensions des navires géants dépassent celles des installations portuaires.

Les systèmes d'exploitation des terminaux (désignés par leur sigle en anglais, TOS, Terminal Operating System,) sont des applications qui ont pour principales fonctions de gérer les divers processus du trafic de fret maritime, d'arrimage et de déchargement des navires, et également d'offrir un soutien intégral pour la planification, le fonctionnement et le positionnement de la logistique portuaire, y compris les ressources humaines, l'équipement et l'entreposage.

La tendance actuelle est de relier ces systèmes à d'autres systèmes de diverses entités publiques et privées qui interagissent dans les processus logistiques portuaires et constituent ce que l'on appelle le « Système communautaire de ports » qui a pour objectif final l'optimisation des mouvements d'entrée et de sortie des marchandises pour chacun des modes de transport présents dans un port.

La disponibilité et la continuité d'un terminal portuaire sont importantes, car chaque minute de temps de séjour d'un navire dans un terminal suppose une perte d'argent pour la compagnie maritime. Le terminal doit donc être opérationnel à tout moment, n'importe quel jour et à n'importe quelle heure.

C'est dans ce cadre que, l'Autorité Portuaire des Comores (APC), conscient de sa réalité et de ses besoins, a estimé qu'il était important de disposer d'un système qui garantisse l'utilisation efficace des terminaux, la normalisation des tarifs et l'analyse des coûts-bénéfices des opérations.

IV. Plans stratégique 2018 à 2020 :

Depuis janvier 2018, la Présidente Directrice Générale de l'APC a mis en place un programme de deux ans afin de mieux répondre sa mission.

Ce plan couvre deux volets :

- Formation du personnel
 - technique

Dans deux ans l'APC compte à former :

- ✓ 6 cadres pour les manutentions des marchandises,
- ✓ 5 officiers de ports
 - management
- ✓ 3 experts comptables
- ✓ 2 en logistiques et transports maritimes,
- ✓ 2 en droit international maritime
- ✓ 2 mangement du port
- Acquisition des nouveaux matériels

Pendant 2 ans, l'APC souhaite acquérir les matériaux suivants :

- ❖ 100 palettes de manutention,
- ❖ 8 chariots de manutention,
- ❖ 8 diables pour manutention,
- ❖ 1 chariot élévateur
- ❖ 10 chariots grillagés.

Préparée par :

Mme Mariama Mkouboi Hassani

Mr. Abdoukarim Soulé